MODEM · ARGENT PUBLIC

François Bayrou

Premier ministre (2024-2025) — affaire Assistants parlementaires européens du MoDem

JUGÉS OU MIS EN EXAMEN : LA JUSTICE N'A PAS FINI

Procès en cours, décision attendue, ou mise en examen. Présumés innocents.

Ce qui est reproché

Des assistants payés par le Parlement européen auraient travaillé pour le parti. Le MoDem et cinq anciens eurodéputés ont été condamnés en première instance.

Où en est la justice

> **Relaxé en première instance. Le parquet a fait appel et requis deux ans avec sursis et trois ans d'inéligibilité avec sursis. Arrêt attendu le 17 décembre 2026. Présumé innocent.**

Source

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE PARIS, 5 FÉVRIER 2024 ; COUR D'APPEL DE PARIS, RÉQUISITIONS DU 28 SEPTEMBRE 2026

Notre règle : une affaire n'entre dans ce dossier que si une décision de justice, une procédure officielle ou un rapport public en atteste. Tant qu'une condamnation n'est pas définitive, la personne est présumée innocente. Quand quelqu'un est relaxé, on le dit aussi. État au 2 novembre 2026. Une erreur, une décision plus récente ? Écrivez à contact@partirealiste.fr, on corrige.
partirealiste.fr/scandales